



DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DES ÉCOLES DU FUTUR

LUNDI 8 NOVEMBRE À 11H

À La Valette-du-Var
Ancienne entrée de l'école François-Villon - Avenue Aristide Briand.



PRESENTATION GROUPE SCOLAIRE TRANCHE FERME (FERRY/FABIE/VILLON)

POUR DOSSIER DE PRESSE POSE 1ERE PIERRE

Ce projet de renouvellement urbain en cœur de ville consiste à reconstruire quatre des onze écoles de la Commune avec une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes et des associations.

Il a pour objectifs :

- d'affirmer et renforcer la centralité du cœur de la ville,**
- de renforcer la cohésion sociale en facilitant l'accès des habitants de la Métropole aux services publics,**
- de renouveler l'offre d'équipements publics avec des bâtiments durables,**
- de repenser l'aménagement urbain autour de ce projet dans une vision intercommunale suite aux transferts de compétence des espaces urbains (accessibilité aux réseaux de transports en communs, libération de foncier pour l'intégration de la nature en ville de type jardins partagés, arbres en ville, en vue répondre aux objectifs de la Région Cop d'avance).**

Le projet s'inscrit dans une volonté de promouvoir la construction de bâtiment durable permettant de réduire les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des usagers notamment le confort d'été.

L'objectif de la ville au travers la construction de bâtiment durable s'inscrit plus globalement dans une volonté de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La réflexion engagée par la Commune sur le projet de reconstruction des écoles porte sur la nécessité d'améliorer les bâtiments scolaires en termes de performances énergétiques, de sécurité et d'accessibilité handicapée et de créer des classes supplémentaires afin de répondre aux futurs besoins des habitants de la ville ou de la métropole.

En effet, ces quatre écoles (Ferry, Fabié, Villon, Anatole France) présentent un bâti ancien, vieillissant, énergivore, comportant pour la plupart des matériaux amiantés (Année 60 type Pailleron) et ne répondent plus de manière satisfaisante aux besoins pédagogiques.

La réalisation de cette opération permettra d'une part de répondre aux évolutions d'effectifs et d'autre part, d'offrir aux élèves, aux enseignants et aux administrés des locaux confortables et adaptés aux besoins pédagogiques, sportifs et évènementiels.

Le projet de reconstruction du Groupe Scolaire et de la salle polyvalente se décompose comme suit :

- Le désamiantage et la démolition des bâtiments existants après avoir procédé à des relocalisations provisoires.**
- La réalisation d'un complexe scolaire neuf, permettant de regrouper sur un site unique deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires présentes sur le site.**
- La création d'une salle polyvalente pour les scolaires, pour les associations, permettant également l'organisation d'évènements et de manifestations municipales ou métropolitaines pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes.**

- La libération d'une parcelle de plusieurs centaines de m² permettant la réalisation d'un projet d'aménagement durable de type espace public (nature en ville, jardin partagés, ...) en concertation avec la métropole.

Cette nouvelle construction regroupe 5 pôles fonctionnels :

- Un pôle école maternelle dimensionné pour l'accueil de 270 enfants répartis en 11 classes
- Un pôle élémentaire dimensionné pour l'accueil de 479 enfants répartis en 21 classes
- Un pôle centre aéré 9/12 ans dimensionné pour l'accueil de 140 enfants
- Un pôle restauration
- Un pôle salle polyvalente

A l'interface de ces cinq pôles fonctionnels seront aménagés des espaces extérieurs récréatifs, préaux, cours, plateau sportif et jardins pédagogiques (en lien avec le pôle restauration). Les cours de récréation seront végétalisées.

Le projet de reconstruction des écoles s'inscrit dans une procédure de marchés publics de type marché global de performance qui associe l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Ces objectifs sont définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Ce marché comporte des engagements de performance mesurables.

Ainsi, le programme de l'opération définit les objectifs environnementaux suivants :

❖ Une labellisation BDM

Dans le cadre de ce projet, le programme prévoit la mise en œuvre de la démarche « Bâtiments durables méditerranéens (BDM) – Niveau minimal requis BRONZE ».

Ce référentiel de qualité environnementale a pour objectif d'évaluer les projets de construction et de réhabilitation des bâtiments dans une démarche d'amélioration continue via un système de garantie participatif.

Un accompagnateur BDM a été désigné en tant qu'AMO QE et suivra la démarche d'évaluation dès la phase conception et poursuivra tout au long du projet jusqu'en phase exploitation (2 ans après la mise en exploitation).

La démarche BDM nécessitant un suivi de chantier particulier, impliquant le respect d'une charte chantier « faibles nuisances », l'organisation de chantier sera cadrée afin de limiter les nuisances et réduire les pollutions sur site.

❖ Une labellisation E+C-

Le projet s'inscrit également dans le cadre du label Energie +, Carbone – permettant au maître d'ouvrage de mesurer la construction de bâtiments performants aux « standards » de demain et être acteurs de la future réglementation.

L'objectif recherché est d'être moteur de l'innovation dans le champ du bâtiment, de ses systèmes énergétiques et de procédés constructifs à faible empreinte carbone, et de

démontrer que le bâtiment possède une enveloppe et des équipements permettant de limiter les déperditions énergétiques, les consommations d'énergie et les émissions de GES.

Enfin, l'approche matériaux et par extension les procédés constructifs envisagés seront axés sur leur durabilité et leur maintenance.

❖ Une conception bioclimatique

Dans notre région la conception bioclimatique est essentielle pour garantir des consommations énergétiques les plus basses et un confort approprié.

Le projet intégrera notamment le fort ensoleillement d'été et l'utilisation de protections solaires extérieures sur les façades Sud, Est et Ouest et une ventilation naturelle adaptée.

La végétation extérieure jouera aussi un rôle important dans l'ombrage apporté.

En adaptant la sécurité au projet, les fenêtres devront pouvoir assurer la ventilation naturelle nécessaire à la limitation de la chaleur accumulée pendant la journée.

La conductivité des parois sera minimisée afin de réduire les pertes thermiques.

❖ Une optimisation de la consommation d'énergie

Optimiser la consommation d'Énergie du futur bâtiment est un enjeu essentiel.

Les objectifs suivants seront pris en compte :

- Diminuer les besoins par une conception bioclimatique, une bonne orientation du bâtiment pour valoriser les apports du soleil, une isolation thermique renforcée,
- Minimiser les pertes de chaleur et d'énergie (récupération de chaleur sur ventilation),
- Mettre en œuvre des systèmes de production et de gestion de l'Énergie performants,
- Recourir à des énergies renouvelables,

Une attention particulière sera portée au confort d'été dans les écoles. L'architecture bioclimatique permettra de diminuer ou de s'affranchir de climatisation active pendant les périodes les plus chaudes.

Une étude de faisabilité des approvisionnements en énergie sera demandée ainsi qu'une simulation thermique dynamique (STD) de l'école afin d'identifier finement les zones d'inconfort et optimiser les surfaces de vitrages, de dimensionner les brises soleil extérieurs et de préconiser les solutions complémentaires de confort.

Cet outil dynamique devra permettre en phase de conception de prédire de façon précise et réaliste les températures intérieures, de cibler et de réduire les zones d'inconfort et limiter les consommations.

Une température maximale de 28°C l'été a été imposé dans le programme.

Un éclairage « biodynamique » sera installé dans les salles de classe.

Les recommandations relatives à la réduction de la consommation électrique liée à l'éclairage sont structurées autour de 2 axes

- Réduire la consommation d'électricité des différents espaces en privilégiant l'éclairage naturel.
- Privilégier des appareils à basse consommation et des systèmes de gestion performante (détecteur de présence, horloge astronomique, ...).

❖ Une optimisation du confort des usagers

L'optimisation et la favorisation du confort des usagers, se fera par 4 thématiques importantes :

- Le confort hygrothermique

Le traitement de cette cible est en lien avec la gestion de l'énergie. Il nécessite une réflexion sur la réduction des besoins de chauffage en période froide (réduction des déperditions de l'enveloppe du bâtiment, mise en place de thermostats, etc.) et pour le confort d'été, afin d'éviter de climatiser, le respect de certaines règles (surventilation nocturne, ventilation mécanique privilégiée, préservation d'un taux d'humidité entre 40 et 50%, etc).

- Le confort acoustique

- Le confort visuel

Il est nécessaire pour un établissement scolaire de prévoir une surface optimale de vitrage. Elle garantit une bonne qualité de lumière naturelle et ménage des vues sur l'extérieur. La lumière naturelle est indispensable à la perception des enfants et à leur apprentissage. Des protections solaires seront prévues en fonction de l'orientation afin de limiter les surchauffes générées par les vitrages.

Lorsque l'éclairage naturel est insuffisant, il doit être complété d'un éclairage artificiel susceptible :

- D'assurer un niveau d'éclairement suffisant pour la réalisation des activités des élèves,
- De garantir une bonne uniformité de l'éclairage

- La qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur est une préoccupation majeure de santé publique.

Aujourd'hui plusieurs types de polluants ont été identifiés dans l'air intérieur comme étant nocif pour la santé.

Dans la conception, des solutions adaptées seront proposées pour limiter les risques sanitaires et de pollution par :

- L'implantation et l'orientation du bâtiment par rapport aux sources de pollution extérieure,
- La localisation des locaux les uns par rapport aux autres
- Le choix et le dimensionnement du système de ventilation et de filtration,
- Le choix des matériaux :

o Peu émissifs en composé organiques volatils (COV)

o Peu émissifs en composés organiques semi volatils (COSV)

o Résistants,

o Facilement nettoyables

❖ Une limitation de l'impact du bâtiment sur l'environnement

L'objectif est de limiter l'impact du bâtiment sur les équipements collectifs (réseaux d'assainissement, station d'épuration, ...) et sur l'environnement.

Les équipements hydro-économes seront mis en place et garantiront à la fois les limitations de consommation et le confort des utilisateurs.

Les consommations d'eau potable peuvent être réduites en valorisant l'eau pluviale stockée pour des usages spécifiques : l'arrosage, le nettoyage des espaces extérieurs,

Pour maîtriser l'écoulement des eaux pluviales et proposer des solutions d'infiltrations et/ou rétention, les équipements suivants seront tout ou partiellement mis en place :

- **Toitures végétalisées,**
- **Structures réservoirs sous les cours de récréation,**
- **Bassins enterrés,**
- **Revêtement de sols extérieurs perméables.**

MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE

GROUPES SCOLAIRES
DE LA VALETTE-DU-VAR



OFFRE DU
24 SEPTEMBRE 2020

MÉMOIRE TECHNIQUE

B1 NOTE SUR LE PARTI
ARCHITECTURAL

note sur le parti architectural

groupes scolaires la valette du var

tranche ferme

Après analyse du site lors de plusieurs visites, il nous est apparu clairement que la réussite du projet dépendait des **relations transverses entre les entités et de la fluidité de ces dernières**. Le projet devait absolument présenter une organisation lisible permettant la meilleure fonctionnalité des activités et l'appropriation des espaces proposés par les enfants et les enseignants. L'ensemble du site devait également trouver écho avec **la course du soleil** et la protection aux **vents dominants**, pour offrir une véritable qualité de vie pour l'apprentissage.

Dès lors, nous avons orienté notre parti architectural suivant trois points précis : l'insertion urbaine du projet, la distribution distincte des unités et l'intégration d'éléments singuliers au coeur du projet. Ces trois axes nous ont permis de travailler une forme optimale du bâti, en sculptant la volumétrie en fonction de l'ensoleillement et des vues. Cette répartition spatiale nous permet de répondre à la volonté d'unité, de sobriété, de clarté et de confort, qui étaient des besoins clairement explicités par les futurs usagers.

géographie et insertion urbaine du projet



La graduation des échelles du bâti d'Ouest en Est optimise l'ensoleillement du projet.

Ensoleillement

Nous avons pris le parti de l'ensoleillement maximal des entités en venant caler sur la partie nord du terrain toute l'emprise du projet afin de **disposer des cours au Sud**. Nous avons disposé toutes les entités en fonction de leurs besoins et de leur rapport à l'ensoleillement.

Cette organisation des entités s'oriente aussi autour de la course du soleil grâce à une graduation d'échelle des bâtiments allant du plus bas à l'Est au plus haut à l'Ouest, et ce pour être en parfaite concordance avec **notre idée de l'ensoleillement optimal du projet**.

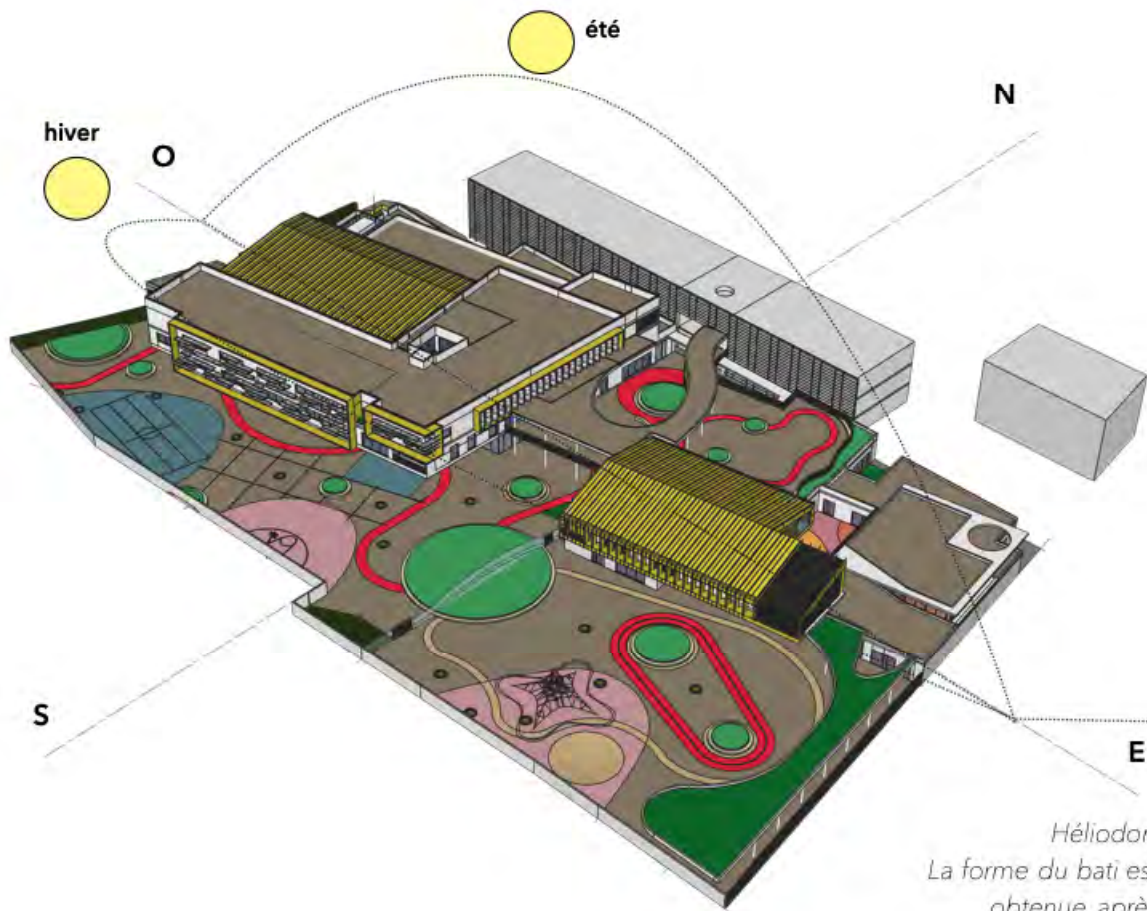
Vues

Nous avons ouvert un angle Est / Ouest pour déterminer les espaces de cour au Sud et favoriser une **traversée visuelle** entre l'avenue Aristide BRIAND à l'est et la rue Léon GUERIN à l'ouest.

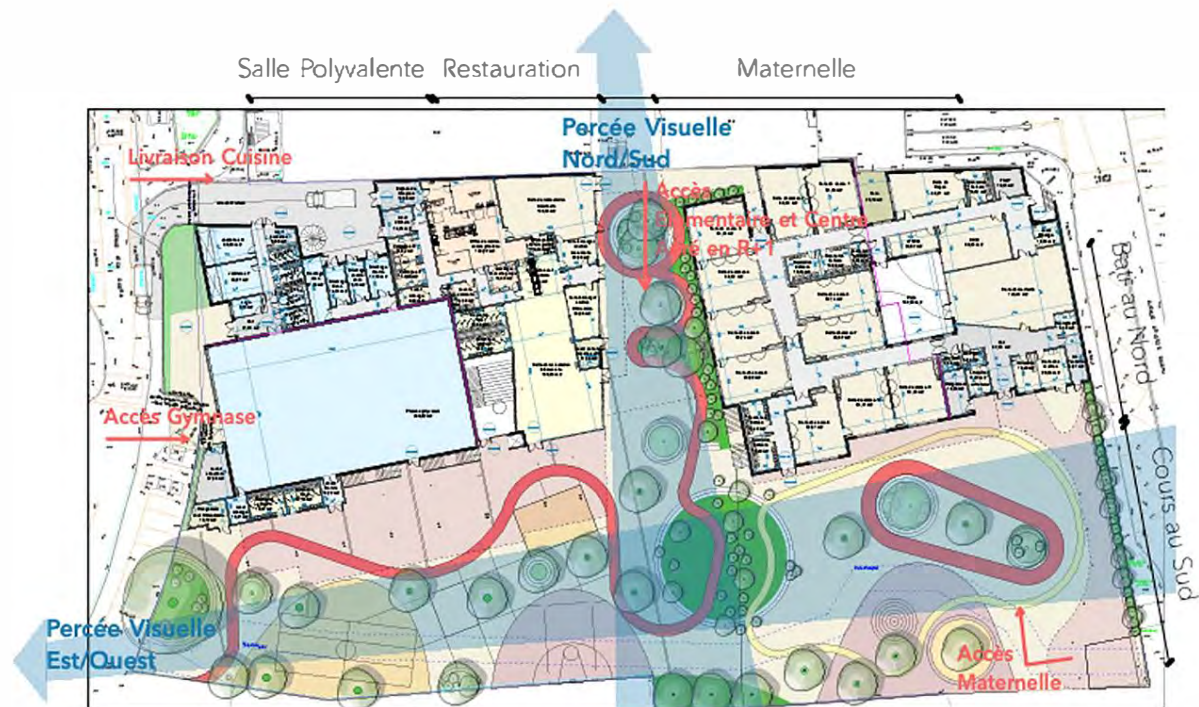
La **percée visuelle** vers le sud depuis la Place de Charles de Gaulle a quant à elle été conservée et accentuée. Elle constitue dans notre projet un **vide séparatif** entre la Maternelle et l'Elémentaire **permettant l'identification des entités de manière naturelle et immédiate**.



Vue aérienne de l'ensemble du projet.



*Héliodori
La forme du bâti est
obtenue après
modelage en
fonction des vues et
de l'ensoleillement*



distribution distincte des unités

L'accès à l'École Élémentaire et au Centre Aéré se fait depuis la place Général De Gaulle à une altimétrie d'environ +3.40m de la cour.

C'est une passerelle arrondie et couverte qui permet aux enfants d'accéder aux deux programmes. Elle guide visuellement les enfants et les protège des intempéries.

Un large espace de cour (celle du centre Aéré) permet de **dilater cet effet d'entrée** et de **créer un temps transitoire** entre le lâcher prise des parents et l'entrée dans une journée d'école.

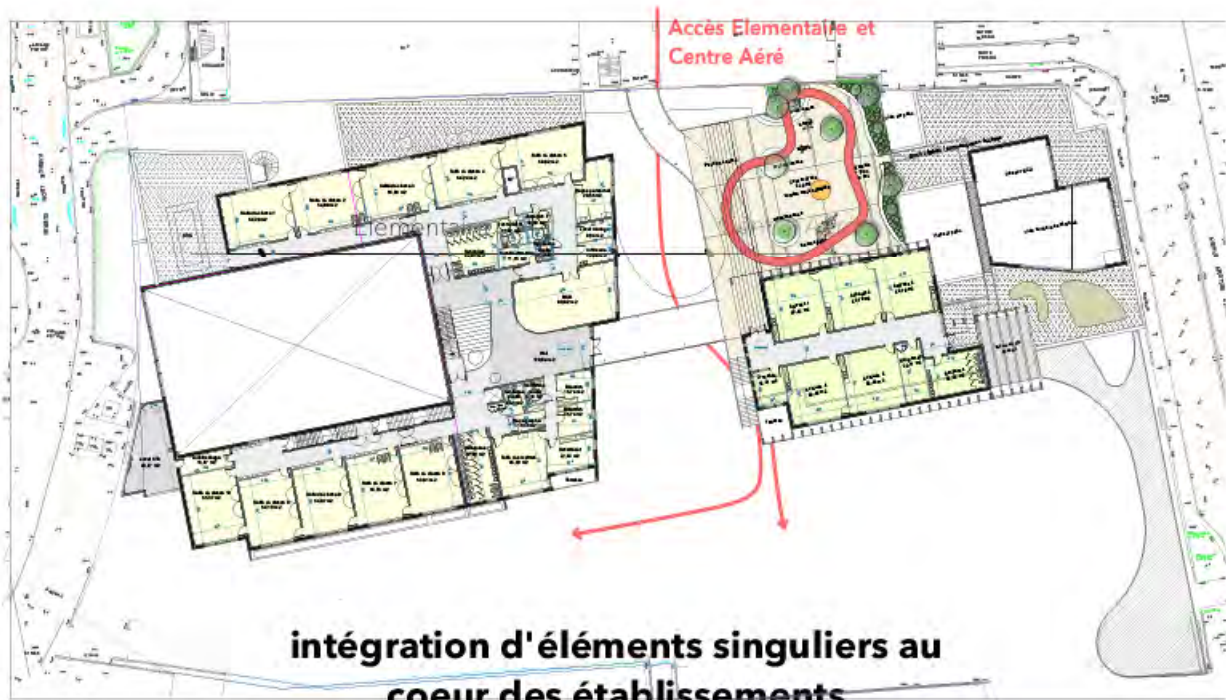
L'école Maternelle garde son entrée sur le Boulevard Aristide Briand dans sa partie Sud où elle se trouve actuellement. Le préau accompagne les enfants et leurs parents jusqu'au hall d'entrée de l'école.

Les accès à la Salle Polyvalente et aux livraisons de la Demi Pension sont eux **regroupés** dans l'angle Nord Ouest de la parcelle.

Les cours, toutes au Sud et contiguës, permettent aux secours d'avoir **un accès aisé et sécuritaire à l'ensemble du projet**.



La maternelle et l'élémentaire adopte dans le même langage une écriture différente, rendant le projet des écoles plus lisible dans son ensemble.

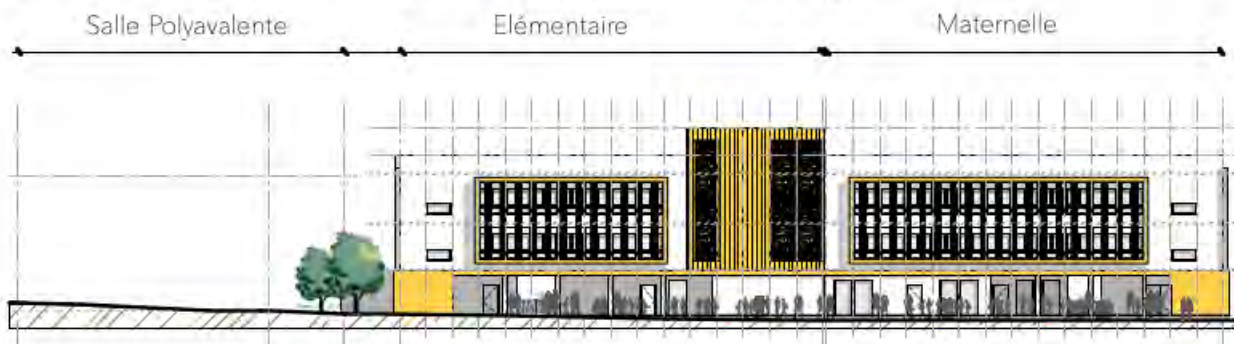


Si le cœur de métier de notre projet reste des lieux d'apprentissage, il n'en est pas moins un véritable terrain d'émotions et de souvenirs. L'ergonomie des lieux mais aussi les caractères atypiques de certains espaces vont forger dans la mémoire des enfants autant de souvenirs et d'expériences sensorielles multiples. Dès lors, nous avons intégré dans chaque entité des pièces maîtresses autour et à travers desquelles, tout au long de la journée, les enfants et enseignants vont partager leurs activités.



tranche conditionnelle

L'aménagement et l'implantation de la tranche conditionnelle tire partie du bâtiment déjà existant, de sa simplicité et de son implantation. Nous avons voulu saisir de la chance de pouvoir conserver la structure abritant les souvenirs et la mémoire des anciens et actuels écoliers, des professeurs, pour apporter en priorité **confort, sécurité et convivialité** dans le projet. **En respectant le site déjà existant**, nous sommes intervenus de manière à améliorer la qualité de vie des usagers et insérer des éléments architecturaux qui **rythme l'ensemble de site**. Nous avons adopté la nature du site de l'école, en retrait sur la rue pour proposer un ensemble **contenu, cohérent**, complété par la construction du gymnase au Sud. Nous avons travaillé suivant deux axes : le **confort des usagers** et la création d'une **unité cohérente**, à plusieurs échelles (Ville, quartier, site, école). Ces axes sont également conforté par la **gestion des flux** claire et lisible à travers le projet.



Le bâtiment principal des deux écoles garde son unité et s'oriente autour de deux pôles.

confort des usagers et ensoleillement

Ensoleillement

Lors de l'élaboration du projet, **l'ensoleillement et la ventilation naturelle** ont été travaillés de manière à assurer le confort des élèves et du personnel à toute heure de la journée. Les **préaus**, au cœur de chaque pôle Ecole, sont **traversants Est/Ouest et disposent d'un accès depuis le Nord ou le Sud**.

Les salles de classes possèdent des brise-soleils, facilitant la gestion de la quantité de lumière dans la salle. Les circulations intérieures sont éclairées naturellement.

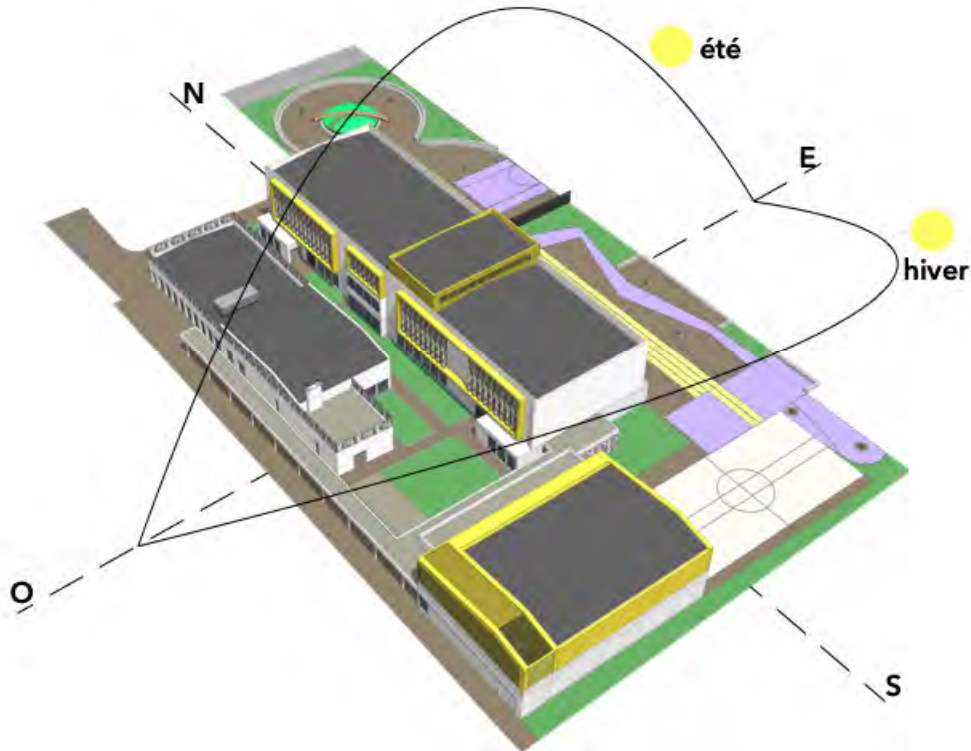
Le **gymnase**, neuf quant à lui, est orienté sur un axe Est/Ouest avec des **ouvertures au Nord** pour offrir aux usagers un confort autant en terme de vue que de température.

L'ensemble des espaces et circulations extérieurs a été pensé en combinant les notions **d'ensoleillement, de vents dominant et de mémoire du site** déjà existant. Le bâtiment abritant les salles de classe scinde en deux le projet. A l'est, on retrouve les deux cours, à l'ouest, les accès aux différents programmes.

Des percées sont creusées à travers les préaus et les accès pour offrir des **vues entre les paysages arborés** Est et Ouest.

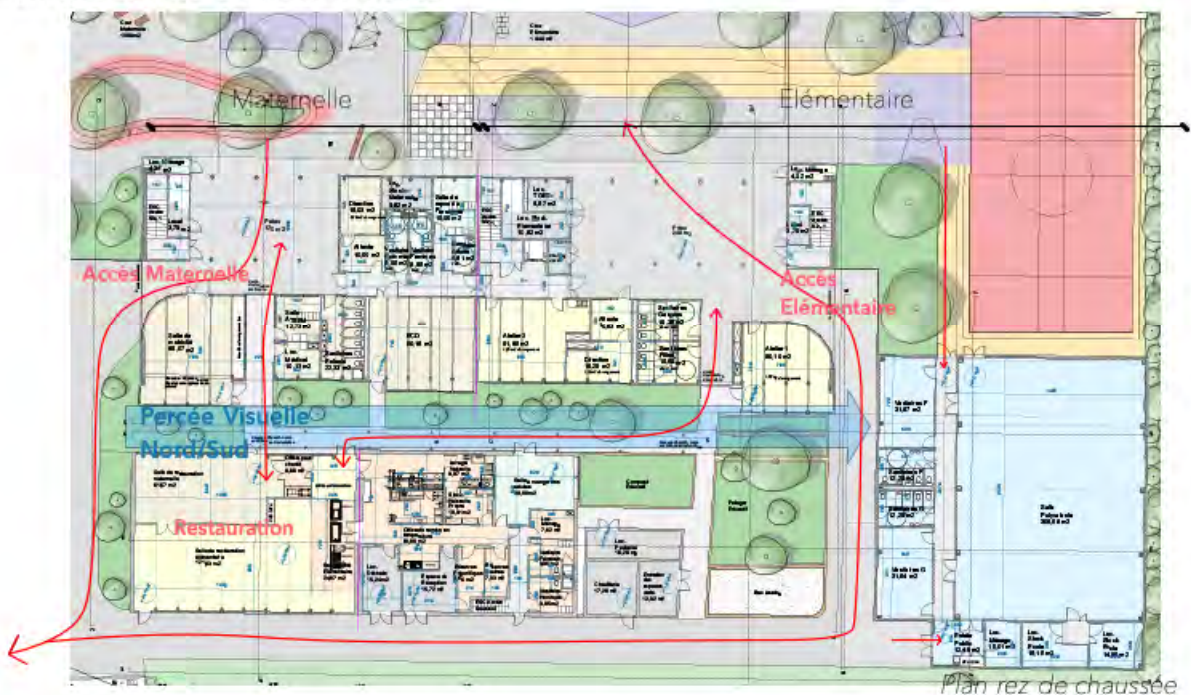
Vues

L'école étant retirée de la rue, nous avons privilégié un **rez-de-chaussée ouvert et paysager**, permettant d'apporter une **porosité visuelle** au bâti existant tout en assurant la sécurité des élèves. Cette ouverture visuelle est également synonyme de **facilité à surveiller** les élèves pour le personnel éducatif.



création d'une unité cohérente

Notre projet propose une écriture commune aux deux écoles. Il en résulte une **unité cohérente** à travers les deux projets (tranche ferme et tranche conditionnelle) et à l'intérieur même de la tranche conditionnelle. Les **façades** de l'existant sont égayées et **rythmées** par des éléments architecturaux telles que les brise-soleils. Le gymnase, élément neuf du projet, s'inscrit dans la continuité du auvent, à **l'échelle des enfants**. Sa disposition légèrement décalée vis-à-vis de la cuisine permet de **contenir la perspective** et de **guider clairement** l'entrée de l'élémentaire.



Plan rez de chaussée











